


# PLUi des Courbes de l'Orne - Zonage Plan n° 2



## 1. ZONAGE

■ Zonage

## 2. PROTECTIONS DU PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER

- Elément naturel protégé pour son intérêt paysager (L.151-23 CU)
- Haie à enjeux faibles à préserver (L.151-23 CU)
- Haie à enjeux modérés à préserver (L. 151-23 CU)
- Haie à enjeux forts à préserver (L. 151-23 CU)

## 3. AUTRES PROTECTIONS

- Chemin à préserver (L.151-38 CU)
- Mares et plans d'eau à préserver (L. 151-23 CU)